



HAL
open science

Sinop. Permanence des divisions antiques et ottomanes dans une ville moderne

Claire Barat

► **To cite this version:**

Claire Barat. Sinop. Permanence des divisions antiques et ottomanes dans une ville moderne. I. Cagneau; P.-J. Olganier; S. Schwerter. Divisions urbaines. Représentations, mémoires, réalités, ibidem-Verlag, pp.171-193, 2017, 9783838210612. hal-03660754

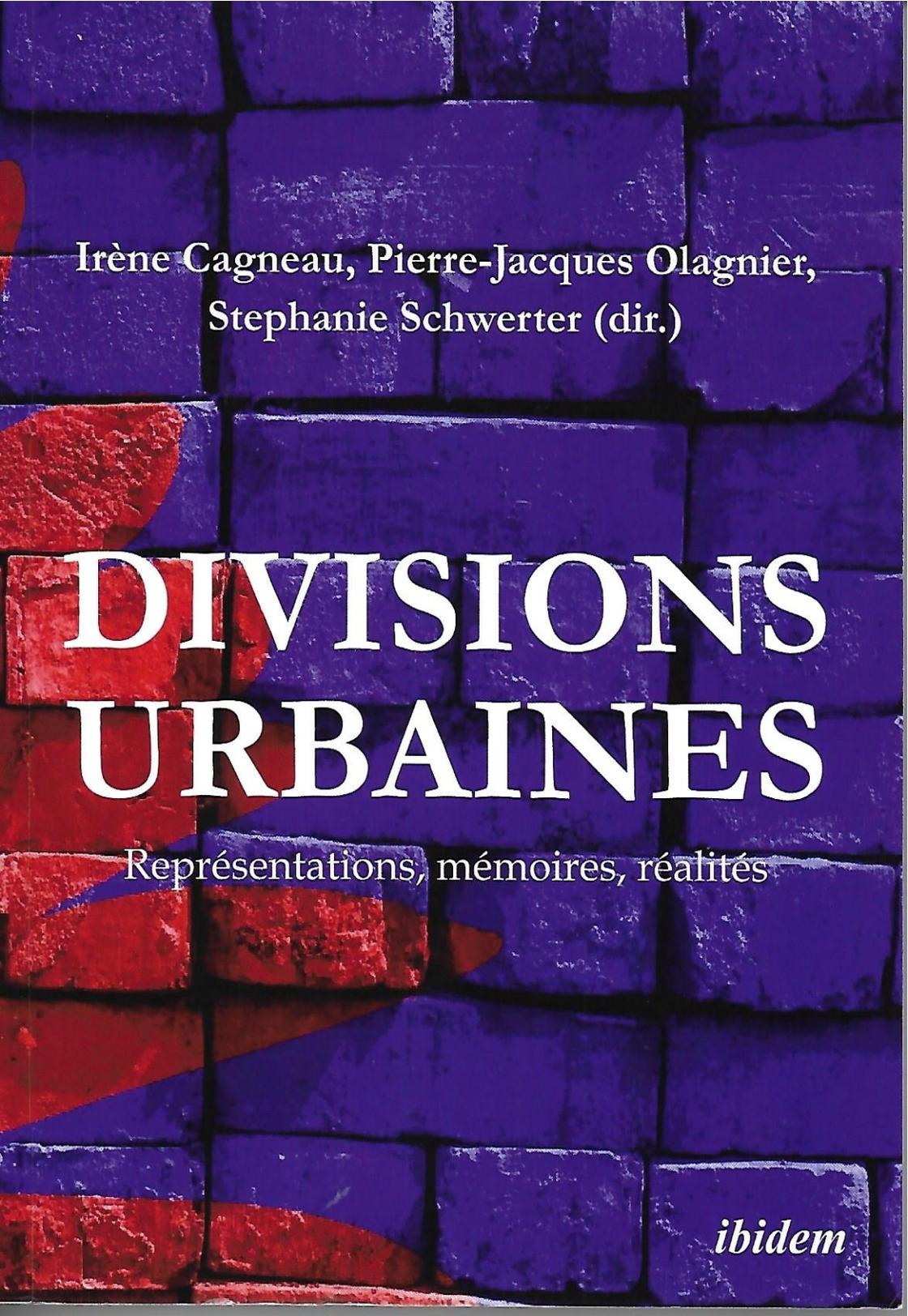
HAL Id: hal-03660754

<https://uphf.hal.science/hal-03660754>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Irène Cagneau, Pierre-Jacques Olagnier,
Stephanie Schwerter (dir.)

DIVISIONS URBAINES

Représentations, mémoires, réalités

ibidem

Irène Cagneau, Pierre-Jacques Olnagier,
Stephanie Schwerter (dir.)

DIVISIONS URBAINES

Représentations, mémoires, réalités

ibidem-Verlag
Stuttgart

Sinop

Permanence des divisions antiques et ottomanes dans une ville moderne

Claire Barat

Introduction

La ville de Sinop (Sinope dans l'Antiquité) se trouve sur la côte nord de l'Anatolie, quasiment au point le plus septentrional de la Turquie (fig. 1). Elle se situe sur un site d'isthme (fig. 2).

Figure 1. La mer Noire
© Jean-François Pichonneau

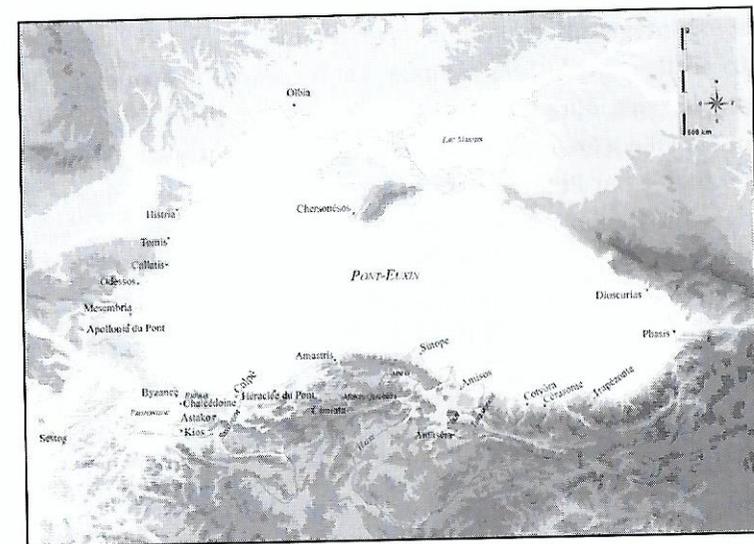
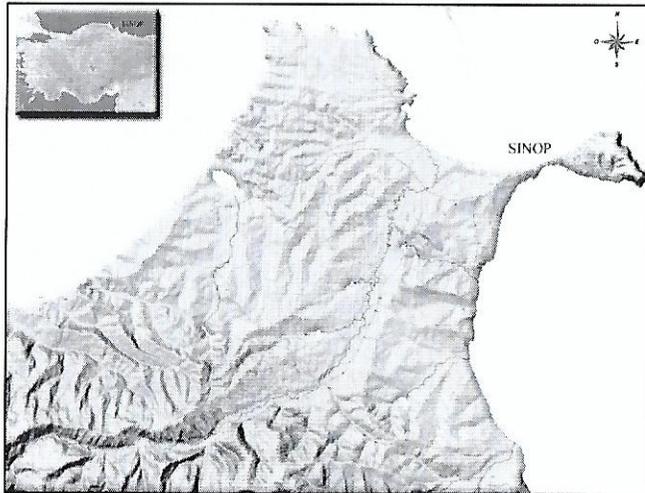


Figure 2. Le promontoire de Sinope
© Jean-François Pichonneau



C'est une cité qui a été fondée au milieu du VII^e s. av. J.-C., lors du grand mouvement de la colonisation grecque, par des colons originaires de Milet, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure. Elle a ensuite été intégrée dans l'Empire perse au VI^e s. av. J.-C., avant de devenir, au II^e s. av. J.-C., la capitale d'un royaume hellénistique, le royaume du Pont, dont le souverain le plus connu est Mithridate VI Eupator. La ville a été prise par le général romain Lucullus en 70 av. J.-C., et intégrée par Pompée dans la province romaine de Bithynie et Pont, avant d'accueillir une colonie romaine, la *Colonia Iulia Felix Sinope*, à l'initiative de Jules César en 45 av. J.-C.¹ Sinope a ensuite fait partie de l'Empire byzantin (cf. Belke, 1996), a été conquise par les Turcs ottomans en 1461 (cf. Vatin, 1989 : 95), devenant ainsi une ville turque ottomane (Sinop sans e).

Dans le cadre de la problématique des villes divisées, dont les archétypes sont Berlin, Jérusalem et Belfast, avec des murs, des

¹ Pour une histoire de la cité dans l'Antiquité, voir Barat 2006 ; Barat, 2011a ; Barat 2012 ; Barat, 2014. Pour un résumé sur l'histoire de la colonisation grecque, voir Costanzi, 2012 : 11-28 ; pour le règne de Mithridate Eupator, voir Reinach, 1890 ; Ballesteros Pastor, 1996.

divisions ethniques, sociales et économiques, il nous a paru intéressant de faire une présentation sur Sinop(e), qui est un cas beaucoup moins connu et pas encore étudié dans cette optique. En effet, Sinop dispose depuis l'Antiquité de murailles (cf. Bryer & Winfield, 1985 : 88 ; Barat, 2017 : 201-206) et il faudra étudier en quoi ces murailles sont un élément ou non de division. De plus, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, la ville a accueilli diverses populations (des Grecs, des Romains, des Byzantins, des Turcs seldjoukides et ottomans, des Grecs pontiques, des Arméniens). Il conviendra donc d'en envisager les divisions sociales, économiques et ethniques.

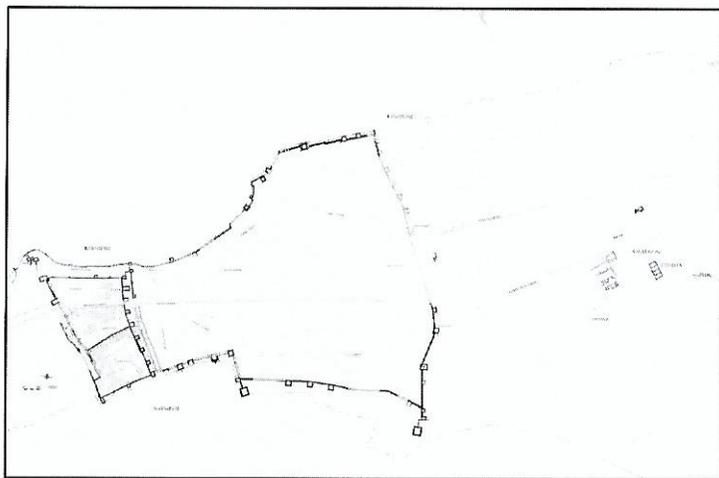
Cet article analysera ainsi les réalités des divisions dans la ville de Sinop, en suivant un plan chronologique : il évoquera tout d'abord les divisions de la ville antique, qui sont des divisions structurelles liées aux différents usages de la fortification ; puis les divisions de la ville ottomane, qui s'appuient toujours sur la fortification, mais correspondent à des divisions sociales et ethniques, avec un rejet des minoritaires et des étrangers en dehors de la zone fortifiée ; enfin, les divisions dans la ville actuelle, qui sont plutôt d'ordre économique et social.

Les divisions de la ville antique : des divisions structurelles liées à la défense de la ville

La construction de la fortification de Sinope s'est étalée de l'époque de la fondation coloniale au milieu du VII^e s. av. J.-C. à l'époque hellénistique au III^e s. av. J.-C. (cf. Bryer & Winfield, 1985 : 88 ; Barat, 2010 : 39-54). Dans le cadre de l'opération « Société et occupation des sols en Méditerranée et en mer Noire » (2009-2013) puis de l'opération « Urbanisme et occupation du territoire en Europe orientale, Anatolie et mer Noire » (depuis 2014) de l'axe « Territoires » du laboratoire CALHISTE (EA 4343), j'ai pu étudier cette fortification sur le terrain et en proposer de nouveaux éléments de datation et de compréhension (fig. 3).

Figure 3. Les fortifications de Sinope

© Jean-François Pichonneau



La partie la plus ancienne de la fortification se trouve sur le point le plus étroit et le plus élevé de l'isthme, à l'emplacement de l'ancienne gare routière (*eski otogar*) et de l'ancienne prison (*tarihi cezaevi*). C'est là que se trouvait l'acropole, c'est-à-dire la citadelle de la colonie milésienne de Sinope, qui n'était pas encore le séjour des dieux comme dans le cas d'Athènes au ^ve s. av. J.-C. La mise en place d'une acropole fortifiée, barrant l'accès à l'isthme, a permis aux colons grecs de se protéger des envahisseurs cimmériens, qui avaient fait des incursions en Asie Mineure au milieu du ^{vii}e s. av. J.-C. (cf. Ivantchik, 1997) et de montrer leur puissance aux populations locales, réputées faibles (cf. Strabon, *Géographie*, XII, 3, 11). Ainsi, la ville de Sinope a pu se développer en arrière de cette acropole fortifiée, une invasion de la ville par voie terrestre n'étant plus possible, et une invasion par voie maritime étant rendue impossible par le côté rocheux de la côte nord et la construction progressive des murailles nord, est et sud de l'acropole (cf. Barat, 2017 : 203-204). La première division, matérialisée par les murs de l'acropole de Sinope, est donc une division entre l'intérieur et l'extérieur de la ville : l'acropole protège les habitants de Sinope de tout envahisseur qui arriverait par voie de terre.

Au ^ve s. av. J.-C., la situation politique de Sinope change : les murs de l'acropole matérialisent une division interne à la ville. En effet, en 437 av. J.-C., le stratège athénien Périclès lance une expédition en mer Noire, la cité de Sinope est prise et son tyran Timésiléos expulsé (cf. Plutarque, *Vie de Périclès*, 20, 1-2). Périclès fait décréter l'envoi de six cents Athéniens à Sinope, qui s'installent dans les maisons et les terres du tyran et de ses partisans. Ce phénomène est celui d'une clérouquie : les Athéniens s'établissent dans une autre cité, mais ils gardent leur citoyenneté athénienne et exercent une surveillance militaire sur les habitants de la cité concernée (cf. Barat, 2012 : 223).

Matériellement, cela se traduit par la construction de tours regardant la ville dans la partie orientale de l'acropole. La présence de ces tours et leur orientation ne peut se comprendre que dans le contexte d'une occupation de Sinope par les Athéniens et par la volonté d'impressionner et de contrôler la population sinopéenne par ces ouvrages. L'occupation athénienne dure peu, car en 404, après la défaite d'Athènes face à Sparte et ses alliés lors de la Guerre du Péloponnèse, les clérouques athéniens installés en mer Noire et en mer Egée rentrent dans leur patrie. Il n'empêche que cette courte période d'occupation athénienne a profondément modifié la physionomie de la ville de Sinope, faisant des murailles de l'acropole un élément de division à l'intérieur de la ville, permettant à un pouvoir fort de surveiller les habitants. On ne peut pas encore parler de division ethnique induite par les murailles, car les Athéniens et les Sinopéens sont des Grecs qui partagent des valeurs et une culture communes (cf. Hérodote, *Histoires*, VIII, 144, 1-3), mais la muraille orientale de l'acropole de Sinope, avec ses tours dirigées vers la ville, est bien un témoignage de l'impérialisme athénien.

Entre la fin du ^ve s. av. J.-C. et le début du ⁱⁱⁱe s. av. J.-C., les Sinopéens vont enclore la ville à l'intérieur d'une muraille, qui va suivre la côte nord et la côte sud de l'isthme et poser les limites, dans sa partie orientale, de la ville hellénistique. C'est dans la partie orientale de la fortification, dans le secteur de la Saat Kulesi (« Tour de l'Horloge » en turc) qu'il a été possible d'identifier des structures datant de cette période (fig. 3). C'est au ⁱⁱⁱe s. av. J.-C., lorsque la cité

était indépendante et puissante commercialement, que Sinope a réaménagé sa muraille occidentale, la muraille extérieure de l'acropole (fig. 3), afin de se protéger et d'offrir à tout envahisseur potentiel la vision de fortifications puissantes. A l'époque hellénistique, les fortifications sont un ornement de toute cité grecque, et un soin particulier est apporté à leur réalisation. La muraille occidentale de Sinope est en effet dotée de tours imposantes et de fenêtres de tir (fig. 4 et 5), afin de se défendre des machines de siège. Dans cette partie de la fortification, il a été possible d'observer la première muraille de l'acropole, ennoyée dans la muraille d'époque hellénistique (fig. 4).

Figure 4. Partie occidentale de la fortification de Sinope (d'époque archaïque et hellénistique)

© Jean-François Pichonneau

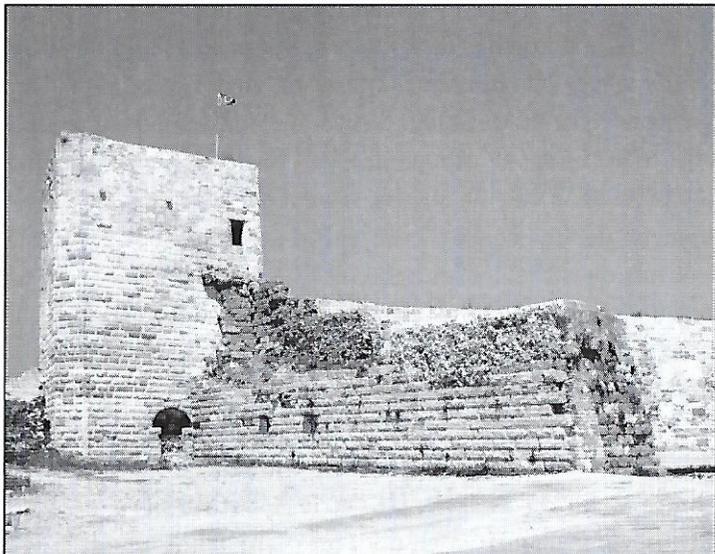
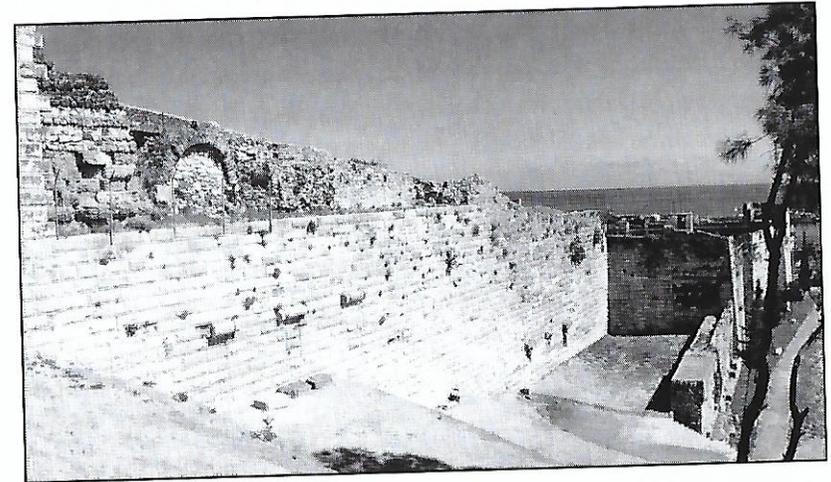


Figure 5. Partie occidentale de la fortification de Sinope (d'époque hellénistique, avec arches de l'aqueduc romain)

© Jean-François Pichonneau



Il est possible de dater avec précision le réaménagement de cette partie de la fortification. Un texte de Polybe (*Histoires*, IV, 56) nous apprend en effet qu'en 220 av. J.-C., la cité de Sinope était menacée par les appétits territoriaux du roi du Pont, Mithridate II, qui disposait d'un royaume au nord de l'Anatolie, mais n'en contrôlait pas encore toute la côte septentrionale. Grâce à l'aide matérielle et technique de Rhodes, cité puissante et alliée de Sinope, il est vraisemblable que les Sinopéens aient réaménagé leurs fortifications selon les dernières techniques de la poliorcétique. Le texte de Polybe indique que Rhodes avait fourni à Sinope, entre autres, 300 talents de crin travaillé, 100 talents de cordes préparées, 1000 armures et quatre catapultes avec des techniciens sachant les faire fonctionner, bref de quoi permettre à Sinope d'assurer sa défense.

Cette aide technique des Rhodiens a permis à la cité de résister

la muraille hellénistique. C'est très certainement parce que le roi Pharnace du Pont, à la différence de son grand-père Mithridate II, n'avait pas attaqué la ville par voie de terre, en arrivant de l'ouest, mais par voie de mer, en attaquant par le sud, au niveau du port fortifié de Sinope (fig. 3). C'est à l'angle du mur occidental de l'acropole et du mur méridional que Pharnace I^{er} a dû ouvrir une brèche, en intervenant vraisemblablement avec une flotte dotée de machines de siège.

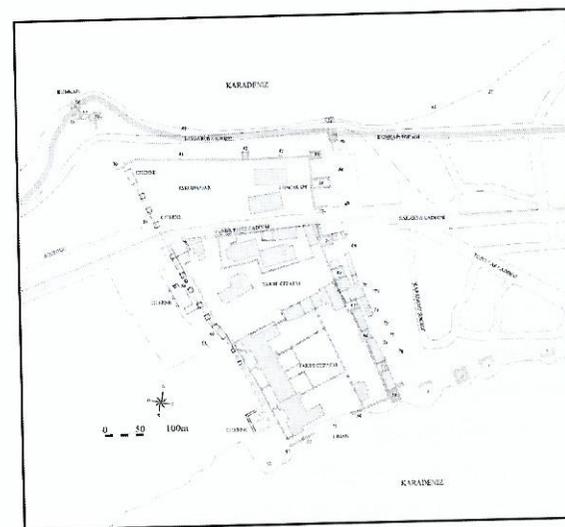
À l'époque hellénistique, dans une période de conflits et de conquêtes, les fortifications de Sinope ont de nouveau servi de division et de protection entre la ville et l'extérieur, la différence étant que, par rapport à l'époque de sa fondation, toute la ville était désormais protégée à l'intérieur de murailles. Cet aspect défensif de la fortification a perduré jusqu'en 70 av. J.-C., date à laquelle Sinope, désormais capitale du royaume du Pont, a été prise par le général romain Lucullus lors de la deuxième guerre mithridatique, opposant Rome au roi du Pont Mithridate VI Eupator. Quatre textes évoquent le siège de Sinope par les Romains (Memnon, F37 ; Strabon, *Géographie*, XII, 3, 11 ; Plutarque, *Vie de Lucullus*, 23, 1-6 ; Appien, *La guerre de Mithridate*, 83) et mettent en évidence le siège de Sinope par voie terrestre : la muraille hellénistique, qui avait servi à repousser Mithridate II en 220 av. J.-C., arrive donc aussi, dans un premier temps, à contenir les Romains. La fonction défensive de la fortification est toujours évidente.

Cependant, les textes qui relatent le siège de Sinope font aussi état d'une garnison de pirates ciliciens à Sinope, qui ont maltraité les habitants de la ville durant le siège. Ces pirates ciliciens, qui étaient des alliés de Mithridate VI Eupator, et qui avaient été laissés par ce dernier en garnison à Sinope, se retrouvaient dans la même situation que les clérouques athéniens au v^e s. av. J.-C., à savoir en capacité de surveiller la population depuis l'acropole, fortifiée vers l'extérieur de la ville, mais aussi vers l'intérieur (fig. 3). Durant l'épisode du siège de Sinope, les fortifications de la ville ont de nouveau matérialisé une division à fonction défensive entre l'intérieur et l'extérieur de la ville, mais aussi une division symbolisant un état de sujétion, avec le

pouvoir de commandement exercé au nom du roi Mithridate VI Eupator par les pirates ciliciens retranchés dans l'acropole sur les habitants de Sinope, des Grecs, sujets du roi.

Sinope a bien été prise par les Romains en 70 av. J.-C., grâce à l'utilisation d'échelles de siège, et parce que les pirates ciliciens avaient mis le feu à la ville et à des bateaux. La muraille occidentale de l'acropole (fig. 6) a donc subi des destructions, mais elle a été conservée sous l'Empire romain, en période de paix, à partir de la fin du 1^{er} s. av. J.-C., sa fonction défensive étant abandonnée.

Figure 6. La fortification de Sinope (ancienne acropole)
© Jean-François Pichonneau



La muraille occidentale de Sinope a en effet été percée de portes monumentales, cessant d'être une division entre la ville et l'extérieur pour devenir une parure urbaine, au même titre que les monuments publics. L'ouverture et le percement de la muraille ont permis la mise en place de nouveaux axes de communication dans la ville (cf. Barat, 2017 : 205-206) : l'entrée ne se faisait plus pas la *Kumkapı* (« Porte du Sable » en turc), le long de la côte, comme cela avait été le cas depuis la construction de l'acropole, mais par l'actuelle

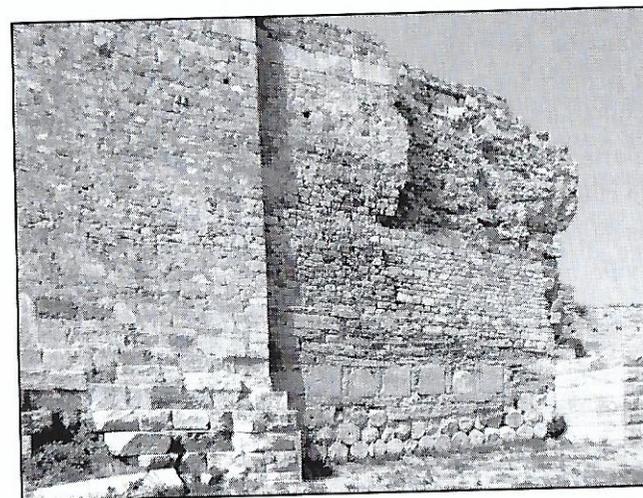
Cumhuriyet Caddesi («rue de la République» en turc), qui correspond au *decumanus* de la ville romaine (axe ouest-est). La fonction défensive de la fortification, qui imposait de passer par l'actuelle *Barbaros Caddesi*, en étant surveillé par les tours de l'acropole (tours 39 à 43, fig. 6), pour pouvoir rentrer dans la ville après être passé entre les tours 28 et 40, n'avait plus de raison d'être sous la domination romaine, et l'entrée en ville pouvait se faire par l'actuelle *Cumhuriyet Caddesi*, qui se poursuit par la *Sakarya Caddesi*, cet axe se trouvant sur la ligne de crête de l'isthme.

Les portes d'entrée monumentales percées dans la fortification de la Sinope romaine ont servi par la suite, au II^e s. ap. J.-C., de points d'appui aux piles et aux citernes de l'aqueduc construit à Sinope avec l'accord de l'Empereur Trajan (cf. Pline le Jeune, *Correspondance*, X, 90-91 ; Barat, 2011b ; fig. 5 et 6).

Sous le Haut-Empire romain (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.), la région de Sinope vit dans une période de paix, la muraille occidentale de la ville sert de parure urbaine et d'entrée monumentale, et la muraille orientale, qui séparait jusqu'à présent la ville des zones de nécropole et de maraîchage sur la péninsule, ne matérialise plus une frontière urbaine, puisque, en continuité avec le *decumanus* romain (actuelles *Cumhuriyet* et *Sakarya Caddesi*), un nouveau quartier résidentiel est construit, couronné par des thermes datant du II^e s. ap. J.-C., vestiges appelés aujourd'hui *Balat Kilisesi* («L'Église du Palais» en turc, déformé du grec, en raison de la transformation d'une partie des bâtiments des thermes en église à l'époque byzantine et de la légende locale selon laquelle le palais de Mithridate Eupator se trouvait là).

Durant deux siècles, la fonction défensive des murailles de Sinope n'a pas été en activité, et la muraille, dans sa partie orientale, n'a plus servi à séparer la ville de la campagne. Cette situation a été de courte durée puisque, lors de l'Antiquité tardive et de l'époque proto-byzantine (III^e-IV^e s. ap. J.-C.), la fonction défensive de la muraille a été réactivée afin de protéger les habitants de la ville : les monuments publics ont été démontés et utilisés en ré-emploi à l'intérieur de la muraille occidentale (fig. 3 et 7).

Figure 7. Arrière de la muraille occidentale avec des éléments d'architecture antique utilisés en ré-emploi
© Jean-François Pichonneau



Ainsi, durant toute l'Antiquité, la muraille de Sinope a eu une fonction séparatrice entre la ville et la campagne, une fonction protectrice somme toute naturelle, sauf pendant la courte période de la *Pax Romana* sous le Haut-Empire. Cette fonction protectrice a duré durant toute la période médiévale et les différents occupants et conquérants de Sinope ont consolidé, attaqué et réparé ses murailles (prise de la ville par les Turcs seldjoukides en 1204, présence d'un comptoir génois au XIII^e s., prise de la ville par les Turcs ottomans en 1461). Même si les techniques de construction ont varié et si le tracé de la fortification a davantage suivi le bord de côte (surtout dans sa partie septentrionale), les murailles de Sinope barrent toujours le point le plus étroit de l'isthme et assurent toujours à la ville une fonction protectrice.

Les divisions dans la ville ottomane : des divisions ethniques et sociales

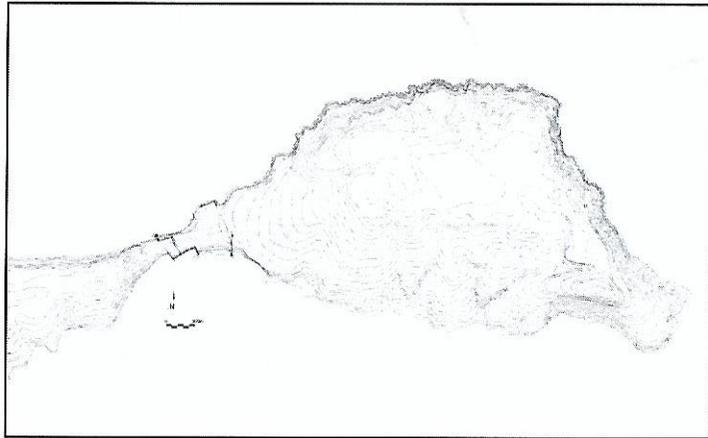
C'est après la conquête de Sinope par les Turcs ottomans, en 1461, que la fonction des murailles va se trouver modifiée : bien sûr, la fonction protectrice a toujours été d'actualité, comme la division entre la ville et la campagne, mais, sous la domination ottomane, la muraille orientale de la ville va matérialiser une nouvelle division, à savoir un clivage ethnique et social, entre sujets musulmans et sujets chrétiens de l'Empire ottoman.

La ville ottomane reste close et les zones de nécropoles sont rejetées en dehors de murailles, à l'est comme à l'ouest, offrant ainsi

diplomate français chargé d'une mission d'exploration scientifique, se rendit pour sa part à Sinope en 1797, et fit, comme Jean-Baptiste Lechevalier, des remarques sur l'état de la fortification et sur une tour sapée par l'action de la mer (cf. Morier, 1813 : 284).

Le tracé de la muraille ottomane suit celui de la muraille antique. À cet égard, le récit de William J. Hamilton, lettré anglais et secrétaire de la *Geological Society* à Londres, de passage à Sinope en 1836, est particulièrement intéressant car il indique être entré dans la ville par la porte extérieure, avoir suivi un passage étroit et venteux à travers la muraille, être passé à l'est, avec la citadelle à droite et la muraille maritime à gauche, par la porte interne (Morier, 1813 : 297) ; Hamilton a employé l'antique passage

Figure 8. Le site de Sinop
© Jean-François Pichonneau



Ainsi, lors de son passage à Sinope en 1785-1786, Jean-Baptiste Lechevalier indique que la ville de Sinope est seulement habitée par les Turcs, et que les Grecs occupent un faubourg d'environ trois cents maisons qu'ils abandonnent depuis quelques temps pour se mettre à l'abri des vexations (cf. Lechevalier, 1800 : 377-378). La voyageuse russe Lydie Paschkoff, membre de la Société de Géographie de Paris, qui séjourna six mois à Sinope en 1888, fait également bien la distinction entre la ville turque, « tout entière refermée dans les murailles de l'antique forteresse » et le quartier des Grecs et des étrangers (cf. Paschkoff, 1889 : 402-404).

Les voyageurs étrangers soulignent tous que les étrangers de passage, tout comme les diplomates occidentaux, doivent résider dans le quartier chrétien. Cela n'a rien d'étonnant, puisque l'Empire ottoman était organisé selon le principe des *millet* (nations) : les Grecs, les Arméniens et les Juifs étaient sous la protection du sultan, gardaient leurs droits religieux et leur organisation judiciaire, mais vivaient à côté des Turcs musulmans et non avec eux, ce qui explique la mise en place de quartiers distincts dans les villes ottomanes.

C'est pour cette raison que Pascal Fourcade, consul de France à Sinope de 1803 à 1809 (cf. Cumont, 1922 ; Bilici, 2003 ; Barat, 2005), résida en dehors de la ville fortifiée, dans le quartier chrétien. Il est

intéressant de constater que, dans son cas, le fait d'être en dehors de la ville turque l'exposa à de nombreux désagréments : en février 1806, il fut agressé dans sa résidence par des marins grecs qui naviguaient en mer Noire sous protection russe, et en 1807, il fut sérieusement blessé par des Lazes qui s'étaient arrêtés à Sinope après avoir massacré quelques ministres et déposé le sultan Selim III à Constantinople. Même si la ville et les faubourgs de Sinope sont sous l'autorité du *mustesellim* (gouverneur ottoman), résider en dehors de la zone fortifiée peut expliquer l'absence de protection ou de réaction des autorités locales dans le cas de Pascal Fourcade.

D'autres séjours sont également bien documentés : le colonel Rottiers, officier belge qui s'était mis au service du tsar Alexandre I^{er} de Russie, démissionna de son poste de chef d'état-major à Tiflis (actuelle Tbilissi) en Géorgie en 1818 afin de rentrer dans le royaume des Pays-Bas et de se mettre au service de la maison d'Orange. Il passa à Sinope en 1820 et descendit à l'hôtel du consulat de Russie (cf. Rottiers, 1829 : 276), qui se trouvait en dehors des fortifications de la ville. L'Anglais William J. Hamilton se rendit quant à lui à l'est de la ville, à l'extérieur des murailles, dans le quartier grec, où le gouverneur lui avait assigné un *konak* (grande maison ottomane). Selon lui, il y avait cinq cents maisons turques à l'intérieur de la ville et trois cents maisons grecques à l'extérieur, majoritairement à l'est (cf. Hamilton, 1842 : 307). Xavier Hommaire de Hell, lettré, géologue et géographe français, enfin, fit, sur ordre du ministre de l'instruction publique, un voyage d'exploration en mer Noire et en mer Caspienne de 1846 à 1848. Il séjourna à Sinope et précise que le quartier des Grecs se situe en dehors de la ville, sur le versant du Boztepe (cf. Hell, 1854 : 347-348), avec une population de 3000 Turcs et de 1500 Grecs.

À l'époque ottomane, Sinope est donc une ville où les divisions sont matérialisées par les murailles : ces murailles servent à protéger la ville de toute agression qui viendrait de la campagne ou de la mer, comme depuis l'Antiquité, et ce sont les murailles occidentales, septentrionales et méridionales qui jouent ce rôle. Les murailles orientales de Sinope jouent quant à elles un rôle de

séparation entre la population turque musulmane et les chrétiens (Grecs et Arméniens, sujets de l'Empire ottoman, commerçants et diplomates occidentaux). Une dernière division existe à l'intérieur de la ville turque, et reprend les divisions de la ville antique : la zone de l'acropole est dévolue à une caserne (parfaite continuité d'occupation), et le reste de la zone la mieux protégée abrite une citadelle, transformée en prison au XIX^e s. (fig. 6 : *Tarihi Cezaevi* signifie « Prison historique » en turc), prison démantelée dans les années 1980.

Les divisions contemporaines : une mémoire des divisions antérieures et des divisions économiques et sociales

Avec la chute de l'Empire ottoman à la suite de la Première Guerre mondiale et la mise en place de la République de Turquie, la population de la ville de Sinop, tout comme du reste de la Turquie, est devenue plus homogène ethniquement puisqu'il n'y a plus de « Minoritaires » grecs et arméniens et de quartiers dévolus à leur habitat. L'entrée de la ville a été modifiée dans les années 1930 et les portes monumentales percées dans la fortification à l'époque romaine ont été abattues. Les murailles de Sinope matérialisent toujours des divisions au sein de la ville, héritées des époques antérieures, mais de nouvelles divisions, économiques et sociales, sont aussi perceptibles en ville.

Il y a en effet une véritable mémoire des divisions dans la ville moderne de Sinop, puisque les ouvertures dans les fortifications influencent toujours les axes de communication (fig. 6) : la *Cumhuriyet Caddesi* prolongée en *Sakarya Caddesi*, qui est l'axe d'entrée dans Sinop (rues en sens unique), n'est autre que l'une des rues principales datant de l'époque romaine, le *decumanus*, tandis que la *Barbaros Caddesi*, prolongée en *Kumkapı Sokağı*, en est l'axe de sortie (rues en sens unique) et correspond au chemin d'accès à la ville close.

Certains espaces de pouvoir et de contrôle se trouvent toujours à l'intérieur des murailles : une caserne de l'armée turque et la prison, devenue musée (*Sinop Tarihi Cezaevi*) (fig. 6). Le tracé des rues de la ville à l'intérieur des murailles suit le tracé des rues antiques, qui elles-mêmes suivaient le tracé des terrasses. Les fortifications de la ville sont en plus ou moins bon état : les fortifications occidentales ont été restaurées (fig. 4 et 5), tandis que celles qui se trouvent au nord et qui sont sapées par la mer, sont en très mauvais état. Côté est, la muraille a un rôle récréatif, avec un café dans ses tours : le Burç café, et au sud, un port de plaisance et des ateliers de réparation de bateaux.

C'est sur les pentes de la presqu'île et sur cette presqu'île (*Ada Mahallesi*, « le quartier de l'île ») que les divisions historiques et sociales sont bien visibles. Les vieilles maisons ottomanes (*konak*), autrefois occupées par les minoritaires grecs, sont désormais mal entretenues et l'identité du quartier disparaît sous des constructions en béton.

À la fin du XIX^e s., Vital Cuinet, dans son ouvrage *La Turquie d'Asie. Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure*, indiquait qu'il y avait 7347 Grecs orthodoxes et 314 Arméniens grégoriens, pour une population de 53 952 habitants (contre 40 000 aujourd'hui), 15 églises grecques orthodoxes (cf. Cuinet, 1894 : 581), dont rien ne subsiste aujourd'hui. L'effet du génocide arménien en 1915 (cf. Kévorkian & Ternon, 2014 : 335) et des échanges de population entre la Grèce et la Turquie entre 1922 et 1923 (cf. Bruneau, 2015 : 186-193), avec l'arrivée d'une population musulmane réfugiée des Balkans, a entraîné la négation de la mémoire des minoritaires dans la ville-même, mais cela n'est pas une exception en Turquie.

Les divisions contemporaines sont désormais liées au déplacement des lieux de pouvoir et à la naissance de nouveaux quartiers résidentiels aisés : les fortifications matérialisent alors des divisions économiques et sociales. C'est à l'intérieur des fortifications que se concentrent les commerces et les services à Sinop. La physionomie urbaine à l'intérieur des murailles se caractérise par la

densité des immeubles et il n'y a que peu d'exemples de maisons anciennes en bois, qui sont rarement restaurées et majoritairement noyées au milieu de constructions en béton. La population la plus aisée de Sinop n'habite pas le centre-ville. Certains quartiers à l'intérieur de la muraille (côté nord) sont nettement dégradés et paupérisés et abritent une population de Roms sédentarisés et de réfugiés irakiens, syriens ou afghans. Des initiatives comme Sinopale³, lieu alternatif regroupant des associations et des lieux de rencontres dans un ancien marché, commencent à émerger dans ce quartier et laissent présager une possible gentrification, mais dans un avenir plus lointain.

Si la caserne de l'armée turque et l'ancienne prison se trouvent à l'intérieur des murailles, les autres lieux de pouvoir (siège du gouvernorat, *Valilik*, de la municipalité, *Belediye*, palais de justice, *Adalet Sarayı*) sont situés en dehors de la ville fortifiée dans une zone où la muraille orientale a été en partie démantelée à partir de l'époque républicaine (1923), la zone de la *Meydankapı* (« Porte de la Place »). C'est dans cette zone que de grands axes ont été tracés sur les pentes de la presqu'île (*Okullar Caddesi*, « rue des écoles » notamment).

Le quartier de la presqu'île (*Ada Mahallesi*), l'ancien quartier des minoritaires, est désormais un quartier de forte construction, où les immeubles gagnent sur les zones de maraîchage. C'est le quartier des habitations modernes, par rapport au centre-ville dégradé, où les classes moyennes et aisées ont élu domicile : la présence de terrain disponible, les pentes de la colline, un réseau de transport en commun bien développé, et une vue sur la mer ou sur l'isthme renforcent l'attractivité de ce quartier.

La côte sud de la péninsule est quant à elle fortement urbanisée, jusqu'à sa pointe, et de nombreux appartements dans des résidences de luxe sont à vendre ou à louer : on constate une spéculation immobilière ou alors des investissements des habitants de Sinop

³ <http://www.biennialfoundation.org/biennials/sinopale-turkey/>;
<https://tr-tr.facebook.com/sinopale/>

immigrés à Istanbul qui seraient à évaluer par une enquête de terrain.

La ville moderne de Sinop est donc toujours une cité où la muraille de tracé antique provoque des divisions, comme le tracé des rues et l'organisation de la ville *intra muros*. Les divisions ethniques d'époque ottomane ne sont plus d'actualité et c'est le quartier à l'extérieur de la muraille orientale (*Ada Mahallesi*) qui se développe tant pour les résidences principales que pour les logements de villégiature, car Sinop est une station balnéaire appréciée sur la mer Noire, et fréquentée par une clientèle turque régionale ou par des habitants de Sinop résidant à Istanbul.

Conclusion

Sinop apparaît donc comme un palimpseste depuis sa fondation au VII^e s. av. J.-C. Les divisions physiques imposées par les fortifications depuis l'Antiquité laissent place à des divisions sociales, où la mémoire historique intervient peu. Sa structure urbaine a été peu étudiée (voir néanmoins Çetin, 2011) contrairement aux grandes métropoles turques comme Ankara ou Istanbul, et c'est ce qui fait son intérêt pour tout travail à venir sur son urbanisation, son patrimoine et son développement. Cet article est le point de départ d'une recherche pluridisciplinaire et inter-laboratoires (projet Eurocoast-Black Sea), qui sera menée à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis au sein des laboratoires CALHISTE (EA 4343) et IDP (EA 1384), en collaboration avec l'Université de Sinop.

Bibliographie

- Bacqué-Grammont, Jean-Louis, et Nicolas Vatin. « Stelae Turcicae VI. Stèles funéraires de Sinope ». *Anatolia Moderna. Yeni Anadolu*, vol. 3, 1992, pp. 106-170.
- Ballesteros Pastor, Luis. *Mitrídates Eupátor, rey del Ponto*. Universidad de Granada, 1996.
- Barat, Claire. « Voyageurs et perceptions des vestiges archéologiques à Sinope au temps de la représentation diplomatique française, sous le Consulat et l'Empire ». *Anabases*. Vol. 2, pp. 163-175.
- Barat, Claire. *Sinope dans son environnement pontique*. Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2006.
- Barat, Claire. « La ville de Sinope, réflexions historiques et archéologiques ». KassabTezgör, Dominique (dir.). *Sinope. Un état de la question après 15 ans de travaux, Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, vol. 16, 2010, pp. 25-64 ; 533-536.
- Barat, Claire. « La *Colonia Iulia Felix Sinope*, un exemple de fondation coloniale au nord de l'Anatolie ». Barrandon, Nathalie, et François Kirbihler (dir.). *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*. Presses Universitaires de Rennes, 2011a, pp. 145-167.
- Barat, Claire. « L'aqueduc de Sinope : histoire d'une localisation, de Pline le Jeune à l'archéologie contemporaine ». Abadie-Reynal, Catherine, et al. (dir.). *Les réseaux d'eau courante dans l'Antiquité. Réparations, modifications, réutilisations, abandon, récupération*. Presses Universitaires de Rennes, 2011b, pp. 35-46.
- Barat, Claire. « Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VII^e- III^e siècles av. J.-C.) » in Martinez-Sève, Laurianne (dir.). *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C., Pallas*, vol. 89, 2012, pp. 217-244.

- Barat, Claire. « Conquête et destin d'une cité grecque dans l'Empire romain : Sinope (70 av. J.-C.-73 ap. J.-C.) ». Mathieu, Nicolas (dir.). *Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 apr. J. C. Voir, dire, lire l'empire*. Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 87-129.
- Barat, Claire. « La *Colonia Iulia Felix Sinope* : d'une ironie tragique à une réalité ». Brélaz, Cédric (dir.). *L'héritage grec des colonies romaines d'Orient : interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*. Éditions De Boccard (Études d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Strasbourg), 2017, pp. 199-226.
- Belke, Klaus. *Paphlagonia und Honōrias, Tabula Imperii Byzantini*, vol. 9. Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1996.
- Bilici, Faruk. « La France et la mer Noire sous le Consulat et l'Empire : "la porte du harem ouverte" ». Abid, Walid, et al. (dir.). *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales. Recherches en hommage à Jacques Thobie*. L'Harmattan, 2003, pp. 55-92.
- Bruneau, Michel. *De l'Asie Mineure à la Turquie. Minorités, homogénéisation ethno-nationale, diasporas*. CNRS Éditions, 2015.
- Bryer, Anthony, et David Winfield. *The Byzantine monuments and topography of the Pontos*. Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1985.
- Çetin, Burcu Can. *Continuity and change of the urban character of Sinop*. Mémoire de Master, Middle East Technical University, Ankara, 2011.
- Costanzi, Michela. « La colonisation archaïque ». Boillet, Pierre-Yves, et al. (dir.). *Les diasporas grecques du VIII^e s. au III^e s. avant J.-C.* Dunod, 2012, pp. 11-32.

- Cuinet, Vital. *La Turquie d'Asie. Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie-Mineure. Tome Quatrième.* Leroux, 1894.
- Cumont, Franz. « Pascal Fourcade, explorateur de l'Asie Mineure ». *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1922, pp. 308-317.
- Hamilton, William Joseph. *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia.* J. Murray, 1842.
- Hell, Xavier Hommaire de. *Voyage en Turquie et en Perse exécuté par ordre du gouvernement français pendant les années 1846, 1847 et 1848.* P. Bertrand, 1854-1860.
- Ivantchik, Askold. « Les légendes de fondation de Sinope du Pont ». *Revue des Études Anciennes*, vol. 99, 1-2, 1997, pp. 33-45.
- Kévorkian, Raymond H., et Yves Ternon. *Mémorial du génocide des Arméniens.* Seuil, 2014.
- Lechevalier, Jean-Baptiste. *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin.* Jean-Gabriel Dentu, 1800.
- Martin, M.E. « Some miscellaneous notes on the town and antiquities of Sinope, mainly from travellers accounts ». *Anatolian Studies*, vol. 48, 1998, pp. 175-180.
- Méry, Joseph. *Constantinople et la mer Noire.* Belin-Leprieur et Morizot, 1855.
- Morier, Jacques. *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople fait dans les années 1808 et 1809.* Neveu, 1813.
- Özcan, Besim. *Sinop Deniz Felâketi (30 Kasım 1853).* Deniz Basımevi Müdürlüğü, 2008.
- Paschkoff, Lydie. « Sinope (Asie Mineure). Six mois de séjour dans l'antique capitale de Mithridate et la patrie de Diogène ». *Le Tour du Monde*, vol. 57, 1889, pp. 401-416.

- Reclus, Elisée. *Nouvelle Géographie Universelle. La Terre et les Hommes, T. IX. L'Asie Antérieure.* Hachette et Compagnie, 1884.
- Reinach, Théodore. *Mithridate Eupator, roi de Pont.* Firmin Didot et Cie, 1890.
- Rottiers, Bernard Eugène Antoine. *Itinéraire de Tiflis à Constantinople.* Frechet, 1829.
- Tournefort, Joseph Piton de. *Relation d'un voyage au Levant.* Imprimerie Royale, 1717.
- Vatin, Nicolas. « L'ascension des Ottomans (1451-1512) ». Mantran, Robert (dir.). *Histoire de l'Empire ottoman.* Fayard, 1989, pp. 81-116.